

Décision

Générale

colonial

Décision n° 125 29 Janvier 1953

n° 125 29

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 4 du 01/03/1953

Date de publication

29 janvier 1953

Date du numéro

1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er—L"infirmer de santé 6° échelon du Cadre local de la Côte Française des Somalis, Ismaël Farah, est admis de changement de cadre, dans le Cadre local des plantons de la Fancaise des Somalis. Il est mis à la disposition du Chef du Service des Postes et Télécommunications. La présente décision est valable pour compter du jour de sa signature.